



Ville de Marsillargues

Demande d'autorisation d'assainissement individuel

Fiche de renseignement



Cette fiche doit être remise au service Urbanisme de votre commune, dûment complétée et accompagnée des pièces suivantes :

- un plan de situation au 1/25000°.
• un plan de masse au 1/500° indiquant la position de l'immeuble assaini et celle des immeubles voisins...
• plan du dispositif et caractéristiques techniques des ouvrages.
• étude de sol.
• pour les entreprises, photocopie de l'extrait K-bis.

REÇU EN MAIRIE

Dossier N°

SIGNATURE DU DEMANDEUR

A - Demandeur

Nom et prénom... Téléphone...
Adresse...
Adresse du lieu de réalisation...
N° parcelle(s) cadastrale(s) ... Superficie disponible pour l'assainissement...
Identité et coordonnées de l'installateur...

B - Caractéristique des locaux

- Type de bâtiment\* [ ] neuf - [ ] existant (réhabilitation - mise en conformité)
• Caractéristiques\*
[ ] Villa ou maison d'habitation individuelle - NOMBRE DE PIÈCES PRINCIPALES (NB DE CHAMBRES +2)
[ ] Bâtiment comportant plusieurs logements - NOMBRE DE LOGEMENTS ... NOMBRE TOTAL DE PIÈCES PRINCIPALES
[ ] Autre type de bâtiment - NATURE DE L'ACTIVITÉ

C - Alimentation en eau

- Mode d'alimentation en eau potable\*
[ ] Adduction publique - [ ] Ressource privée
Si l'alimentation en eau potable provient d'une ressource privée :
• Nature de la ressource\* - Distance par rapport à l'installation :
[ ] Puits - profondeur
[ ] Forage - profondeur
[ ] Source
[ ] Autre
• Y a-t-il un captage d'eau sur le terrain mitoyen ? [ ] Oui [ ] Non
• L'eau est-elle destinée à la consommation humaine ? [ ] Oui [ ] Non
• La ressource dessert-elle\* :
[ ] Seulement la construction projetée
[ ] Une ou plusieurs constructions existantes
• Distance par rapport au rejet

\* Cochez la case correspondante





Ville de Marsillargues

Demande d'autorisation d'assainissement individuel
Fiche de renseignement

D - Caractéristiques du terrain

- Classement de la zone (renseigner par la mairie)
Destination des eaux pluviales:
- Réention
- Infiltration sur la parcelle
- Rejet en surface (fossé - caniveau)
- Autres
Aptitude à l'assainissement individuel
- Pente du terrain\*
- Nature du sol entre 50 cm et 1 m\*
- Perméabilité
- Profondeur de la nappe
- Présence de points d'eau à moins de 35 m (puits, forages, sources)

E - Caractéristiques de l'installation

- Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles pré-traitées séparément?
Dispositif de prétraitement
Dispositifs assurant l'épuration et l'évacuation par le sol
Dispositifs assurant l'épuration des effluents
Les ventilations amont et aval sont-elles prévues?
Un pré-filtre (intégré ou non) est-il prévu?

Pour contacter le Service d'Assainissement Non Collectif SDEI :
Par téléphone au 0 810 363 363

